

LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE, Le C.P.A.S.

Période visée : du 1/10/23 au 30/09/24

Introduction

1. Le Conseil de l'action sociale et le budget annuel
2. Le Comité spécial du service social et les suivis sociaux
3. L'insertion sociale et professionnelle
4. L'accueil des personnes étrangères et les deux I.L.A
5. Les logements
6. La petite enfance
7. Les seniors
8. Les personnes en situation de handicap
9. Pour rompre l'isolement et créer du lien social
10. Les autres actions du C.P.A.S

Conclusion et coordonnées



Centre Public d'Action Sociale

Rue Zaine, 9 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX – tél. : 010/68.72.50 – fax : 010/68.72.59 –
Compte bancaire : BE 26 0910 0088 2729

Introduction



Il y a, chez nous, une réelle volonté de dé-stigmatiser l'action sociale...

C'est une dimension essentielle : dans la salle d'attente du C.P.A.S, vous rencontrerez aussi bien des parents en quête d'une place en crèche que des seniors voulant approfondir leurs compétences informatiques ou des personnes en difficulté financière. Cela permet aux personnes d'en franchir plus facilement la porte... Et cela permet de mener un réel travail préventif et pédagogique. L'action sociale est nécessaire à tous, chacun peut en avoir besoin à un moment donné de sa vie.

Chaumont-Gistoux a décidé, depuis 2007, de transférer toutes les compétences sociales au C.P.A.S. Les synergies entre l'instance communale et son bras social se sont donc depuis multipliées grâce à un C.P.A.S fort et solide, mais, surtout, grâce à un respect mutuel qui a permis à chacun de trouver sa place dans une collaboration et des projets communs. Le C.P.A.S a décidé d'aller plus loin encore, avec des travaux de chantier terminés en 2019, à côté des bâtiments actuels, permettant d'installer un véritable **pôle social**.



Dans les villes ou communes où il y a d'un côté, les affaires sociales gérées par des assistants sociaux de la commune et, de l'autre, l'action sociale développée par des assistants sociaux de C.P.A.S, il est plus dangereux de voir se réaliser le

social à deux niveaux, à deux vitesses : le social qui s'adresse à la commune parce que l'on se considère moins dépendant financièrement, et le social qui s'adresse au C.P.A.S car on est démunie financièrement. Il y aurait aussi des risques de doublons et de rivalités. Développer des compétences similaires des deux côtés n'a pas beaucoup de sens.

Donner au C.P.A.S toute la plénitude du social, c'est donc capital à Chaumont-Gistoux et nous sommes ravis que l'on ait changé pour tous les C.P.A.S de Belgique, début des années 2000, le vocable d' « aide sociale » en « **action sociale** ». Ce terme est très important pour définir les services à offrir aux citoyens et élargir les champs d'action. Le C.P.A.S, ce n'est pas que le revenu d'intégration sociale... L'action sociale s'étend à énormément de domaines : **crèches, repas chauds** à domicile, **référéntie seniors** et **handicontact**, **aide au public sourd et malentendant**, **aide à domicile aux familles**, **tables d'hôtes**, **maison de jour**, **loisirs accessibles**, **espace public numérique** pourvu d'ordinateurs, de tablettes et d'une imprimante 3D...
Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

1. Le Conseil de l'action sociale et le budget annuel

Durant la période visée, le **Conseil de l'action sociale**, chargé de se prononcer sur tout ce qui relève de la compétence du C.P.A.S hormis les dossiers sociaux individuels, **s'est réuni à 12 reprises**.

Il a notamment arrêté **le budget** du Centre pour l'année 2024 :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice propre	5.519.128,27	0,00
Dépenses exercice propre	5.519.128,27	60.500,00
Boni / Mali exercice propre	0,00	-60.500,00
Recettes exercices antérieurs	587.900,62	0,00
Dépenses exercices antérieurs	0,00	0,00
Prélèvements en recettes	0,00	60.500,00
Prélèvements en dépenses	30.000,00	0,00
Recettes globales	6.107.028,89	60.500,00
Dépenses globales	5.549.128,27	60.500,00
Boni / Mali global	557.900,62	0,00

2. Le Comité spécial du service social et les suivis sociaux

Le Comité spécial du service social, chargé de se prononcer sur tous les dossiers sociaux d'aide individuelle présentés par les assistants sociaux en personne, s'est réuni **12 fois**.

Le Comité s'est ainsi prononcé sur la situation de **216 personnes**. Certains dossiers étant présentés 1 seule fois, d'autres jusqu'à 11 fois par an. Les demandeurs sont essentiellement des dames, 110 femmes et 106 hommes ont introduit une demande au C.P.A.S.

Sur les 216 personnes aidées, on compte :

129 personnes isolées (vivant seules)

53 cohabitants

13 familles en couple

21 familles monoparentales avec charge d'enfant(s) mineur(s).

Parmi ces 216 personnes aidées, 32 jeunes sont étudiants (certains sont isolés, d'autres cohabitants).

Parmi les aides accordées sur la période concernée, on peut compter notamment des aides pharmaceutiques, médicales et paramédicales, des aides culturelles et sportives, des charges locatives, la constitution de garanties locatives, des paiements de loyers, des suivis en guidance budgétaire ainsi que des attributions d'adresses de référence.

Le revenu d'intégration sociale

Il représenterait **légalement le montant minimum pour vivre avec dignité** et s'élève aujourd'hui à 1.288,46€ par mois pour une personne vivant seule (taux isolé) ^[1].

433 décisions portant sur des revenus d'intégration sociale concernant **147 personnes** ont été prises par le Comité durant la période d'un an.

Les demandes d'allocations de chauffage introduites

85 demandes ont été présentées au Comité spécial du service social menant à **83 octrois** et 2 refus, pour un montant total octroyé de 15.761,48 euros entièrement pris en charge par une aide fédérale.

C'est le service social qui s'occupe des demandes introduites par les citoyens en matière d'allocation de chauffage, permettant à d'autres difficultés d'être nommées si nécessaire lors de cette rencontre.

Les dossiers de médiation de dettes

Plusieurs personnes ont été suivies pour tenter d'éradiquer l'endettement existant. **55 dossiers** de médiation de dettes ont été suivis par notre médiatrice à Chaumont-Gistoux, incluant les rencontres sociales destinées à se renseigner sur le fait d'entrer en médiation (ou non). Sur les 49 dossiers actifs durant la période du rapport, une majorité l'est encore à l'heure actuelle.

Des ateliers dynamiques de prévention sont aussi régulièrement organisés, invitant les habitants à participer à diverses thématiques préventives. Une animation a notamment été organisée autour de la thématique du 0 déchet.



^[1] Le montant s'élève à 858,97 € par mois pour une personne cohabitante et à 1.741,29 € pour une personne ayant une famille à charge (derniers montants applicables depuis le 01/05/2024).

L'aide juridique et les consultations de première ligne

L'aide juridique et les consultations de première ligne : **61 personnes** ont été reçues par une avocate lors de l'une des deux permanences par mois organisée dans les locaux du C.P.A.S pour les aider à répondre à leurs questions juridiques. Les thèmes les plus abordés sont les litiges familiaux en ce compris les questions de succession, bail, contestation de factures, ... mais aussi, dans une moindre mesure, les thèmes de roulage, le pénal, le droit de la construction et la question du surendettement.

C'est une assistante sociale qui fait lien et les inscriptions avec les deux avocates venant au C.P.A.S tous les 15 jours pour l'organisation de ces permanences gratuites de qualité.

Les permanences de lutte contre la violence intra familiale



Une permanence gratuite mensuelle, dispensée par l'ASBL « Les Tamaris » dans les locaux du C.P.A.S a permis de rencontrer l'année dernière **26 personnes** au total, âgées entre 35 et 73 ans :

14 cherchant des conseils juridiques sur leur situation de violence et 12 pour des accompagnements psychologiques.

Dans le cadre de ces consultations, 26 femmes été reçues.

Dorénavant, les Tamaris ont décidé de faire coïncider leurs statistiques avec l'année civile et ce pour l'ensemble des CPAS partenaires.

Les permanences se déroulent au CPAS le 4^{ème} jeudi de 13h à 15h.

La cellule dédiée aux indépendants

Etre indépendant peut constituer un véritable parcours du combattant. Pour se lancer, s'orienter, arrêter son activité ou être soutenu en cas de difficultés, la cellule existante au C.P.A.S peut accompagner les indépendants dans leurs démarches à réaliser. La cellule dédiée aux indépendants, dont la création a été soulignée, félicitée et primée par l'échelon fédéral et royal, est gérée par le service de médiation de dettes et les assistants sociaux de 1^{ère} ligne du C.P.A.S qui ont pu aider **37 personnes** présentant ce statut sur la période visée.



3. L'insertion sociale et professionnelle

Une assistante sociale est en charge de l'insertion socioprofessionnelle.

Les mises à l'emploi : 8 personnes mises au travail cette année

8 personnes bénéficiaires du revenu d'intégration (ou de l'aide sociale équivalente) ont été engagées via la mesure de **l'article 60§7** par le C.P.A.S durant cette période.

4 femmes et 4 hommes sont concernés.

Pour la concrétisation des mises à l'emploi, plusieurs partenariats sont à mettre en évidence : l'administration communale (une accueillante extra-scolaire), l'ASBL « Les Petits Riens », magasin de seconde main situé à Wavre (avec un poste de vendeur polyvalent), l'asbl « Eco-culture » (avec un poste d'employée polyvalente), l'asbl « Permatopia » (avec un poste d'ouvrier en tisanderie), l'asbl « Green Jobs » (avec un poste d'ouvrier espaces verts), l'entreprise « AàZ Déménagement » (poste d'agent d'accueil-téléphoniste).

Plusieurs profils ont aussi pu être créés et accueillis au sein même de notre Centre avec des compétences directement mises en œuvre au C.P.A.S : fonctions d'accueil du citoyen, de soutien à l'aide familiale de la maison de jour, chauffeur/livreur pour le service de livraison de repas et des courses collectives,...

Printemps et Eté Solidaire : 20 jeunes

L'objectif de ce projet, à destination des jeunes, est de leur permettre de développer leur sens de la citoyenneté en effectuant **un premier travail étudiant valorisant**.

Le programme cherche à impliquer les jeunes dans l'amélioration et la valorisation de leur commune, l'embellissement du territoire ainsi qu'à développer chez eux le sens du travail en groupe et de la solidarité vis-à-vis des personnes âgées ou en difficulté. Cette démarche éveille également chez les jeunes un sentiment de citoyenneté et de responsabilité. L'objectif est donc double : apprentissage de la citoyenneté d'une part et premier contact avec le monde du travail d'autre part.

Ce projet est porté par le C.P.A.S pour les aspects administratifs, financiers, techniques et pédagogiques et selon les années, par le service jeunesse de la commune ou le C.P.A.S pour les aspects d'animation. Le personnel encadrant y est le garant éducatif et veille au bien-être des jeunes.

Sur le terrain, les jeunes sont également accompagnés par notre ouvrier technique qui leur apprend les bases de la construction.

L'édition de « Printemps solidaire » s'est déroulée du **2 au 8 mai 2024**, lors de laquelle nous avons accueilli **7 jeunes** (4 garçons et 3 filles) qui ont principalement travaillé dans le jardin de la nouvelle crèche à l'Espace Perez où ils ont construit un abri de jardin, un parc pour délimiter l'espace jeux des enfants, un tipi, un banc ainsi que la construction d'une barrière pour la terrasse.



L'édition « Eté solidaire » s'est déroulée du **8 au 19 juillet 2024** avec **13 jeunes** (9 garçons et 4 filles) qui ont effectué différents travaux d'aménagement extérieurs et intérieurs : la création de panneaux de signalisation sur le site du pôle social, la démolition d'anciens composts et la création de deux nouveaux,

l'entretien et la remise en état d'une partie du parking du CPAS, la création d'une barrière en bois sur la terrasse de l'ONE et la création de bacs à plantes, la création de cuisines à la gadoue pour les enfants des crèches, un bac à sable, un coin change pour les bébés, des bancs et des travaux de peinture dans les écoles, etc.

Les étudiants ont aussi été sensibilisés à plusieurs thématiques, à savoir le bien-être des jeunes par le biais de l'écriture, l'intergénérationnel, le fonctionnement d'un CPAS et une rencontre avec des mineurs arrivés en Belgique non accompagnés (MENA).

SCAN-R

RÉCITS D'ATELIERS

LIVRES ▾

DOSSIERS THÉMATIQUES

RADIO

PODCASTS

LABORATOIRE

Dès le départ, Scan-R essaye de valoriser la parole de chacune et de chacun ! Parmi les textes que nous recevons, certains sont trop brefs pour faire l'objet d'un post, nous les rassemblons donc dans un seul article sobrement intitulé "Les Petits Avis".

LE PLUS INJUSTE DANS CE MONDE C'EST LE RACISME, KAUTHAR, 16 ANS

Le racisme car c'est faire des problèmes pour rien. C'est juste une différence de couleurs ou n'importe quelle différence. Et quand je vois les gens racistes qui vont trop loin dans leur propos et leurs gestes juste pour une différence alors qu'on est tous des humains et qu'il ne devrait pas avoir de débat sur une couleur de peau ou autre.

LES GUERRES C'EST INJUSTE, LEÏLA, 16 ANS, CHAUMONT-GISTOUX

Je trouve que les guerres c'est injuste parce que les dirigeants attaquent les populations qui n'ont rien à voir dedans. Des innocents qui n'ont rien demandé. Quand j'entends les guerres dans les réseaux sociaux ou quelqu'un qui en parle je me sens trop mal et j'aimerais être à la place du gouvernement.

CHANGER LE MONDE, SULDES, 18 ANS, CHAUMONT-GISTOUX

Si j'avais une baguette magique, je changerais le monde de manière correcte, c'est-à-dire que je ferais le mieux pour que les gens soient heureux, épanouis, vivent tranquillement et soient très bien financièrement.

LE PLUS INJUSTE DANS LE MONDE C'EST LA DISCRIMINATION, CHRYSTELLE, 16 ANS, CHAUMONT-GISTOUX

Le plus injuste dans le monde c'est la discrimination. Dans la discrimination, y a le racisme dedans et je ne comprends pas pourquoi le racisme existe, pourquoi on fait une différence entre les gens à cause de leur couleur de peau.

AUTEURS/ES : KAUTHAR, LEÏLA, SULDES, CHRYSTELLE, CHAUMONT-GISTOUX

CES PETITS AVIS ONT ÉTÉ PRODUITS LORS DE DIFFÉRENTS ATELIERS SCAN-R.

4. L'accueil des personnes étrangères et les I.L.A.

Notre C.P.A.S compte 2 **Initiatives Locale d'Accueil** pour demandeurs d'asile. La première, destinée aux adultes se situe au pôle social. Cet appartement adapté permettant l'accueil de **2 personnes adultes** est composé de deux chambres, avec entrée privative et accès au jardin partagé.



Pendant la période visée par ce rapport, **5 hommes isolés** ont été accueillis par duo au sein de l'ILA pour adultes du CPAS.

4 d'entre eux ont eu la possibilité de transiter en ILA pour une période de deux mois (renouvelable 2 fois durant 1 mois, via demande justifiée à FEDASIL).

L'objectif est de leur offrir une aide individuelle pour les aider à régulariser leur dossier administratif et trouver un logement dans la commune de leur choix. Les pays d'origine sont cette année l'Afghanistan, la Guinée, la Syrie et l'Erythrée.

L'accompagnement de ces personnes est assuré par un assistant social du C.P.A.S.

Depuis le mois de mai 2016, l'I.L.A **Auton'Home** accueille aussi **8 jeunes M.E.N.A** (mineurs étrangers non accompagnés de leur famille lors de leur arrivée sur le territoire) et les accompagne dans leur apprentissage de l'autonomie et de la vie en Belgique. Auton'Home se situe au quartier du Château d'eau, dans un bâtiment qui est devenu propriété du C.P.A.S. Cette maison compte 8 chambres privées, des espaces communs et un jardin avec potager collectif.



AUTON'HOME
INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL POUR MINEURS REFUGIERS NON-ACCOMPAGNES

Nous y avons accueilli des jeunes, âgés de 16 à 18 ans, originaires d'Afghanistan, de Syrie et de Somalie. En général, la durée de séjour varie entre 6 mois et 1 an, mais peut parfois être prolongée en fonction de leur degré d'acquisition de l'autonomie et de leur âge à leur arrivée à l'ILA mais surtout par rapport à la difficulté de trouver un logement.

En plus de l'accompagnement au quotidien dans les différentes démarches, scolaires, de logement, d'autonomie et du soutien psychosocial, nous avons proposé différentes sorties découvertes. Nous sommes allés au parc aquatique de La Louvière, au bowling, à Louvain-la-Plage et à l'exposition KIFKIF sur la diversité culturelle. Nous proposons aussi des ateliers culinaires, des activités sportives comme le ping-pong, badminton ou encore différents jeux de société. 3 agents de terrain travaillent à leur accompagnement quotidien, équipe encadrée par la chef du service social.



L'accompagnement des réfugiés notamment **ukrainiens**

A côté du revenu d'intégration proprement dit, certaines personnes ont droit à une aide sociale équivalente au revenu d'intégration sociale (ASE) dont le montant est identique.

Entre octobre 2023 et septembre 2024, **30 personnes** (20 adultes et 10 enfants) ont perçu cette aide financière. Ce sont en grande majorité des réfugiés d'origine ukrainienne. Fin septembre 2024, ils sont au nombre de **19 demandeurs** (13 adultes et 6 enfants) à demeurer sur le territoire de notre commune.

Petit à petit, les personnes ukrainiennes ont souhaité retourner dans leur pays afin de retrouver leur famille pour certains, soit pour d'autres s'installer dans leur propre logement en Belgique.



5. Les logements publics

Le C.P.A.S gère aujourd'hui 24 logements : 5 logements de transit et d'insertion, 2 logements d'urgence, 11 logements publics (sociaux ou moyens) et 6 studios inclusifs.

Il y a dans l'équipe au C.P.A.S, une assistante sociale référente en matière de logements.

Ces logements sont situés à Chaumont (5), Longueville (2) et au centre de Gistoux (17).

Sauf pour les logements inclusifs car visant un public en situation de handicap, le point commun à ces différents types de logements est la notion de « transition ». En effet, ils sont destinés à l'hébergement spécifique de ménages en état de précarité, dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond et/ou sont privés de toit suite à des raisons de force majeure.

Le but étant de favoriser l'intégration sociale par la mise à disposition d'un logement décent, tout en privilégiant un travail de qualité et intensif d'accompagnement social et de mise en ordre administrative avant la recherche d'une solution de logement durable et autonome.

Depuis la création de ces différents logements, nous avons pu accueillir **160 familles différentes** qui ont dès lors bénéficié de notre accompagnement social plus spécifique en matière de logement. Malgré la contrainte de la durée réduite d'occupation, la majorité des personnes passant par ces structures de logement

retrouve, grâce à notre suivi et aux collaborations mises en place, un logement via l'Agence Immobilière Sociale (A.I.S) ou via les sociétés de logements sociaux (IPB, notre Maison, ...) ou encore dans le parc locatif privé si leur situation a évolué.

Parmi ces 24 logements existants, nous mettons à disposition :

6 logements inclusifs (développés *infra* dans la partie liée au handicap)

2 logements de transit, disponibles 2 x 6 mois

3 logements d'insertion, disponibles 3 x 1 an

2 logements d'urgence, disponibles 2 x 4 mois

11 logements publics en partenariat avec l'AIS, l'agence immobilière sociale du Brabant wallon, disponibles 3 x 1 an maximum.

Une **mixité** de publics s'y côtoie : de la personne pensionnée percevant une faible pension au jeune étudiant en nécessité d'autonomie, en passant par les personnes exerçant un emploi mais pour lesquelles un loyer adapté aux ressources de travail est nécessaire, étant donné les montants des loyers privés. Ainsi, une **diversité** de publics y accède : un atout, pour préserver la mixité sociale et permettre à chacun et chacune de continuer à vivre à Chaumont-Gistoux en dépit de la dureté et des accidents de la vie.

6. La petite enfance

A. Les trois crèches de la rue du moulin « Bruyères et Coquelicots », « Chant de blés » et « Bouton d'Or » et la nouvelle crèche PEREZ

Depuis 2008, le C.P.A.S n'a cessé de développer des places d'accueil de qualité sur le territoire, proportionnelles aux ressources financières des familles, pour un total de 64 enfants ETP accueillis à **la rue du moulin**. Durant la période visée par le rapport, les crèches y ont ouvert leurs portes à **109 enfants et familles**.

Depuis 4 ans, le projet d'accueil et pédagogique de nos crèches intègre **les siestes à l'extérieur** pour la plus grande quiétude des enfants : les sons des oiseaux chantant, du vent et des mouvements de la nature les bercent. Ce projet novateur intéresse tout particulièrement l'O.N.E (un reportage de la RTBF un « air de famille » a été tourné sur place) et de nombreux autres milieux d'accueil.



L'équipe de la rue du moulin est composée de 3 co-directrices (une psychologue à 4,5/5e temps, une assistante sociale et une infirmière à ¾ temps) ainsi qu'une quinzaine de puéricultrices, d'un cuisinier et de 3 personnes veillant au nettoyage intérieur des bâtiments.

Le C.P.A.S bénéficie d'un subside (partiel) pour le financement du personnel (points A.P.E) et le fonctionnement de ses structures de crèches, dans le cadre de la programmation de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E).

Depuis le mois de juin 2022, le jardin de nos crèches est ouvert 1 à 2 samedis par mois de 14h30 à 16h30 aux enfants de 0 à 3 ans de Chaumont-Gistoux, accompagnés de leurs parents. Une quinzaine d'enfants qui ne fréquentent pas nos milieux d'accueils ont eu l'occasion de découvrir notre **jardin sonore, le circuit vélo, la butte herbeuse, le bac à sable, nos cuisines à la gadoue,**...

C'est gratuit!

**Jardin sonore,
bac à sable,
mini-circuit de vélo,
butte herbeuse,
cuisine « à la gadoue »,**

Le jardin des crèches de la rue du Moulin est ouvert certains samedis après-midi, de 14h30 à 16h30, pour les enfants de Chaumont-Gistoux de 0 à 3 ans accompagnés par leurs parents.

En cas de mauvais temps, notre «pièce découverte», à l'intérieur, vous attend ! Un endroit pour changer les enfants est également prévu.

Prochaines dates :
Les samedis 24/08, 7/09 et 21/09/2024

Adresse: 27 rue du Moulin, 1325 Chaumont-Gistoux
Infos et inscriptions: vdm@cpas1325.be ou 010/68.72.79 la semaine aux heures de bureau

Depuis juillet 2023, nous bénéficions aussi d'un subventionnement du Fond Social Européen (FSE) afin de favoriser davantage la participation régulière des enfants en situation de vulnérabilité et leurs familles au sein des milieux d'accueil. Ce subside permet d'engager un agent de liaison (à tiers temps) pour promouvoir le projet via des activités ponctuelles et régulières tel que l'ouverture du jardin. Egalement d'engager une puéricultrice supplémentaire afin de renforcer l'accueil d'enfants au quotidien (environ 10% de notre capacité d'accueil totale). Sa présence comme puéricultrice "volante" permet d'offrir un accueil flexible de qualité aux familles en fonction des besoins.



Dans les locaux des anciens co-accueils, **la crèche Perez** a vu le jour le 02 avril 2024. Avec une capacité de 21 enfants, la crèche a déjà permis d'accueillir 27 enfants et leur famille. Répartis en deux sections, les bébés (maximum 10) sont accueillis au rez-de-chaussée et les moyens-grands au premier étage. La crèche dispose d'une petite cour ainsi que d'un jardin clôturé permettant aux enfants d'être un maximum dehors. L'équipe est composée d'avril à septembre de 5 puéricultrices ainsi que d'une assistante sociale à 75% dédiée à la direction.



Les 4 crèches gérées par le CPAS pour Chaumont-Gistoux accueillent ainsi au total 85 enfants ETP.

B. Le Bébé bus : 9 places

Un jour par semaine, le mardi, un local de l'espace PEREZ est mis à disposition des enfants de Chaumont-Gistoux avec l'aide du C.P.A.S pour permettre à ceux-ci de rencontrer d'autres enfants, se socialiser, découvrir de nouveaux jeux ou nouveaux horizons... sous l'œil bienveillant de puéricultrices qui arrivent avec leur camionnette itinérante, remplie de matériel adapté déposé dans le lieu.

Les parents peuvent alors bénéficier d'un temps de répit pour réaliser des démarches administratives, suivre une formation, accéder à une activité de loisirs, prendre du temps pour eux...



C. 'La petite maison dans la prairie' à Bonlez : 10 places d'accueil

Le C.P.A.S a aménagé les locaux et mis du matériel adapté à la disposition de 2 co-accueillantes autonomes dans un local faisant partie de l'école de Bonlez, cédé en gestion au C.P.A.S par l'Administration communale.

Le soutien apporté par le C.P.A.S aux accueillantes autonomes de Bonlez, permet d'y accueillir jusqu'à 10 enfants chaque jour.

D. La consultation des enfants de l'O.N.E

Depuis le mois de mars 2023, la consultation pour enfants de l'O.N.E a déménagé

au sein du Pôle social.

La consultation y accueille les enfants de la commune de 0 à 6 ans pour un suivi médical préventif. La Partenaire Enfants-Parents (PEP's) y poursuit ses activités de soutien à la parentalité comme l'entretien péri-natal, les rencontres à domicile, les consultations, le dépistage visuel ainsi que le développement des ateliers tel que les massages des bébés et le portage. Ces services sont gratuits pour la population.

Des liens porteurs de soutien à la parentalité se créent entre la Partenaire Enfants-Parents de l'O.N.E, nos milieux d'accueil et le service social.



E. Le Festival de l'éveil créatif

C'est en 2017 que le premier Festival de l'Eveil créatif à destination des jeunes enfants (0 à 6 ans) enchantait les familles de Chaumont-Gistoux et ses environs. Le bonheur des découvertes et des explorations vécues par les enfants, le plaisir de l'imaginaire partagés en famille et entre amis, l'émerveillement de chacun nous ont convaincu de se lancer dans les éditions suivantes.

Le Festival s'inscrit dans un projet durable qui se concrétise tout au long de l'année à travers de nombreuses initiatives proposées aux enfants dans leurs lieux de vie. La 6ème édition du Festival de l'éveil créatif a réuni en octobre 2023 **528 personnes visiteuses** : enfants et adultes... Une autre édition, la suivante, la 7^e, a également eu lieu en octobre 2024.



La créativité ... L'intelligence qui s'amuse comme disait Albert Einstein !
La créativité est une capacité précieuse dans la vie ; elle permet de construire,

de grandir, au départ de ce qui est là, à portée de main ou juste un peu plus loin. Elle offre aussi la possibilité d'inventer des solutions originales en pensant « hors de la boîte ».

La créativité se cultive. Si on ne l'entretient pas, si on la réfrène trop souvent, elle s'éteint, elle se laisse oublier.

C'est cette conviction qui a amené le CPAS (crèches, services administratif social et logistique), la Commune (service ATL-Jeunesse, service culturel) mais aussi l'ONE (consultation pour enfants et service éducation à la santé), les accueillantes de l'ISBW, l'asbl Caravelles,... à organiser, dans une belle collaboration, le festival en faveur de l'éveil créatif.

7. Les seniors

La référente accompagne les personnes âgées et suit notamment la matière des pensions : elle a pu répondre à **40 demandes**. Cette année, 33 demandes de pension et faire aboutir 7 dossiers (GRAPA, pensions de survie et pensions étrangères) ayant une répercussion financière positive pour le budget des personnes.

Une permanence mensuelle est proposée par le Service Fédéral des Pensions (anciennement l'O.N.P, l'Office National des Pensions) dans nos locaux, dans le cadre d'un partenariat permettant de répondre aux questions pointues des citoyens, en complément des permanences tenues chaque semaine par notre C.P.A.S. La référente y reçoit les personnes 2 fois par semaine.

Durant ses permanences, notre agent au C.P.A.S accompagne également les seniors dans **la mise en place d'aides à domicile**. Ces aides permettent un maintien de qualité à la maison. **66 demandes** ont été introduites pour obtenir ce type d'aide chez soi.

Les prestations des **aides ménagères sociales** du C.P.A.S au domicile des personnes :

1.591 heures ont été prestées par les aides ménagères à domicile en faveur de 18 à 22 personnes en moyenne par mois, avec un total de **34 bénéficiaires** différents aidés: 24 pour des raisons de grand âge, 6 pour un handicap permanent et 4 pour une convalescence.

Outre la coordinatrice, le service est composé de 3 personnes se rendant chaque jour à domicile.

Les prestations réalisées sur base des conventions conclues entre le C.P.A.S et les **services d'aides familiales** :

17.685 heures 30 prestées cette année au domicile des bénéficiaires avec en moyenne **46 personnes aidées** tous les mois et 17 nouveaux dossiers d'intervention.

Ces aides incluent toutes une participation financière du C.P.A.S au bénéfice de la personne aidée.

Les prestations des équipes médicales pour les personnes **en soins palliatifs** à leur domicile :

En 2023, 601 patients (et leur entourage) ont été soutenus par l'ASBL DOMUS dont **19 habitants de notre commune**.

L'équipe de Domus se compose de 10 infirmières encadrées par une directrice et de 2 médecins référents, tous disposant d'une expérience solide et reconnue. 1

psychologue spécialisée dans le suivi des enfants et adolescents, une 20e de bénévoles formés à l'accompagnement des patients et des familles et 1 assistante de direction complètent cette équipe.
Ils bénéficient du soutien de l'AVIQ.

Concernant l'hébergement des **personnes âgées** : **9 personnes** ont vu leur hébergement en **maison de repos** publique ou privée pris en charge par notre C.P.A.S mensuellement, pour un montant total annuel de 44.734,68€.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés - Le C.C.C.A

On recense à ce jour **3.403** citoyens âgés de **60 ans** et plus dans notre commune. Ils représentent **28.8%** de la population (source WalStat du SPW au 1^{er} Janvier 2024).

Le CCCA a pour mandat de veiller au bien-être de nos aînés et à son amélioration, à s'enquérir de leurs préoccupations afin de les faire remonter aux instances communales. Depuis 2014, ses bénévoles s'intéressent à eux, vont à leur rencontre, leur donnent la parole. Briser la solitude avec les tables d'hôtes mensuelles, distraire grâce aux après-midis en chansons, initier aux techniques nouvelles comme l'informatique ou informer lors de séances instructives, relatives aux modifications du code de la route ou aux testaments. 1.500 visites de seniors ont aussi été effectuées à domicile.

Le Conseil Consultatif des aînés compte désormais 19 membres. Ils se sont réunis à 4 reprises lors de la période visée par ce rapport : en décembre 2023, mars, mai et juin 2024.

De ces réunions a émergé l'envie de privilégier des moments de rencontres comme c'était déjà le cas les années précédentes.

En plus des traditionnelles tables d'hôtes, un « après-midi en chanson » a été organisé en décembre 2023. Une 40e de personnes s'est réunie pour assister au Show de D.J. Pierre. Cette belle initiative est le fruit d'une excellente collaboration entre le CCCA, le CPAS et l'administration Communale.



Les membres du CCCA poursuivent également leur rôle de relai d'informations sur les sujets touchant principalement les aînés (mais pas que...)
Deux conférences ont été organisées en décembre 2023 et en mai 2024.



La première était consacrée aux déclarations de volontés anticipées, animée par Madame Johanne Tilman de l'asbl Eclair'Âge.

La seconde, présentée par Madame Cécile d'Udekem, Coordinatrice BW pour l'asbl Ergo2.0, portait sur l'existence et l'utilité des Ergothérapeutes de quartier.

Le C.C.C.A, en lien avec le CPAS et l'Administration Communale continuent à promouvoir et distribuer les précieuses **boîtes jaunes** qui permettent de sauver des vies...



Les tables d'hôtes

Du mois d'octobre 2023 au mois de septembre 2024, **10 tables d'hôtes** ont été organisées par le CCCA et le CPAS. Les mois de juillet et août ont permis aux organisateurs de faire une petite pause bien méritée.

Le taux de fréquentation est toujours aussi élevé. Le succès de ces rencontres a même augmenté par rapport à l'année passée.

La moyenne atteint désormais + de **69 convives** par date. La table d'hôtes du mois de décembre, la plus fréquentée, a réuni 84 personnes.

Comme auparavant, nous pouvons compter sur une équipe de volontaires motivés pour assurer la mise en place des salles ainsi que le service.

En lien avec les membres du CCCA, l'organisation des tables d'hôtes est confiée à un assistant social du C.P.A.S.

Les repas à domicile

Depuis le mois de mars 2018, le C.P.A.S a re développé le service de livraison de repas chauds à domicile visant aussi bien les personnes rencontrant une difficulté ponctuelle pour cuisiner, que les aînés qui n'ont plus la force, l'envie ou l'énergie de se livrer à cet exercice.

Le C.P.A.S met un point d'honneur à garantir la qualité du service et des produits ainsi que son accessibilité.

Des repas chauds sont distribués au domicile des personnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis par des agents livreurs du CPAS. Des repas à réchauffer peuvent aussi être livrés aux personnes qui le souhaitent pour couvrir les mercredis et les week-ends. Ce sont donc bien **7 menus différents** qui sont proposés aux personnes pour couvrir les 7 jours de la semaine.

Chaque repas se compose d'un potage, d'un plat et d'un dessert. Ils sont fournis actuellement par la société TCO Service.

Du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024, **61 personnes** ont bénéficié presque quotidiennement du service.

5.854 repas ont ainsi été distribués pour une **moyenne de plus de 487 repas livrés par mois**.

Ces chiffres sont stables par rapport à ceux relevés dans le rapport communal de l'année passée.

Nous notons toujours une forte demande de personnes faisant appel à ce service pour des besoins ponctuels, notamment liés à une période de revalidation.

Les services de coordination d'aide et soins à domicile font régulièrement appel à nous lors d'une sortie d'hôpital ou période de convalescence.

La réactivité du personnel du CPAS ainsi que celui de la cuisine « TCO » est très précieuse pour assurer une aide rapide et efficace.

La coordination du service (inscriptions et accompagnement social des bénéficiaires, organisation du portage des repas) est assurée par un assistant social. La distribution des repas à domicile a été confiée comme chaque année à deux agents engagés sous la mesure de la mise à l'emploi du C.P.A.S.

8. Les personnes en situation de handicap

Chaumont-Gistoux est connue pour être une commune ouverte à la différence et sensible à la situation des personnes handicapées.

Non que nous n'ayons encore du chemin à parcourir : il y a encore de nombreux chantiers en cours pour devenir « parfaitement inclusifs ».

La 'Handi contact' communale

Notre handi contact communale est un membre du personnel du C.P.A.S. **54 dossiers** ont été introduits avec son aide pendant la période visée, pour permettre aux personnes de bénéficier d'une aide en matière de **handicap**.

Les 42 dossiers couvrent des demandes de reconnaissance et/ou d'allocations pour personnes handicapées (des personnes entre 21 et 65 ans) ou d'allocations d'aide aux personnes âgées (pour les + de 65 ans) ayant obtenu un complément financier et des demandes de cartes de stationnement et des demandes d'allocations familiales supplémentaires.

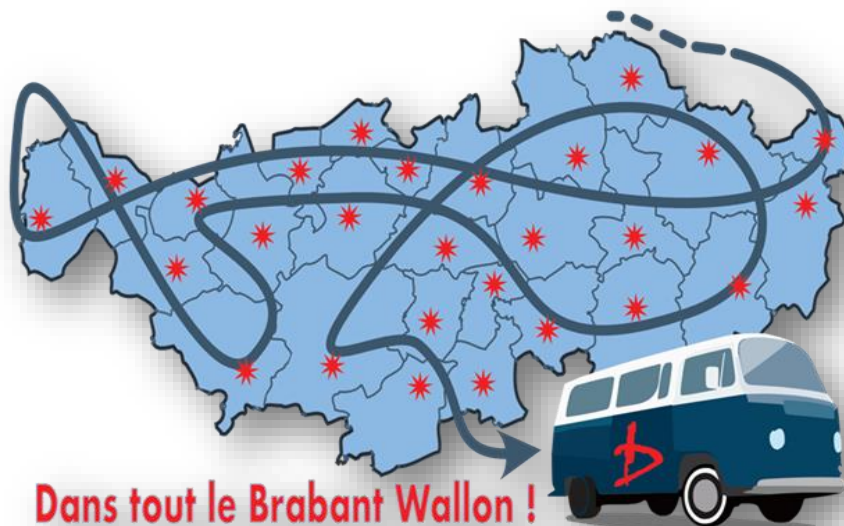
16 dossiers supplémentaires ont été ouverts pour des compléments d'informations sur le handicap.

Depuis le mois de mars 2017, un partenariat a permis la tenue de permanences mensuelles spécialisées à Chaumont-Gistoux, tenues par le Service Fédéral des Personnes Handicapées qui assure un service décentralisé à destination des citoyens de notre commune et des communes avoisinantes. De plus, la handi contact reçoit les personnes 2 fois par semaine pour répondre à leurs questions en matière de handicap.

Sour'Dimension, le service mobile pour les personnes sourdes et malentendantes

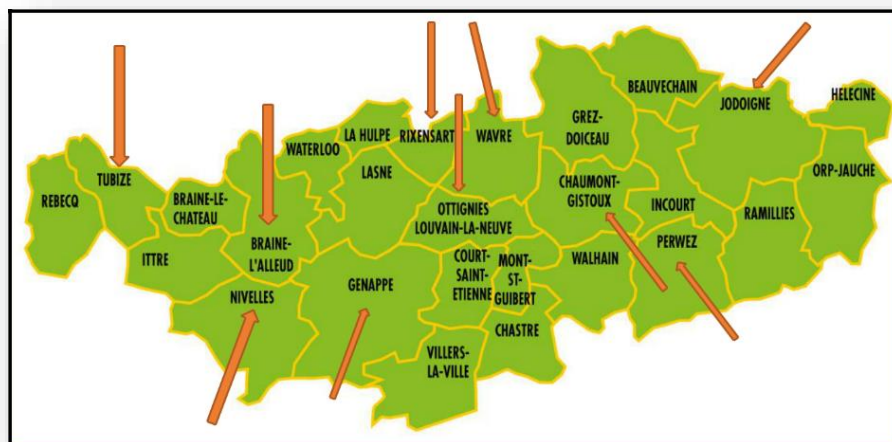
Créé le 17 avril 2012 par le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux, le service parcourt la Province du Brabant wallon.





Tous les C.P.A.S (ou les communes), font désormais partie du partenariat créé ; soutenu en partie par **la Province**, pour un total de **27 partenaires, entités locales**.

L'objectif du service *Sour'Dimension* est de permettre à tous les citoyens malentendants et sourds l'accès à leurs administrations communales, C.P.A.S., services de proximité, à travers 10 lieux de permanence ont été choisis à travers la Province.



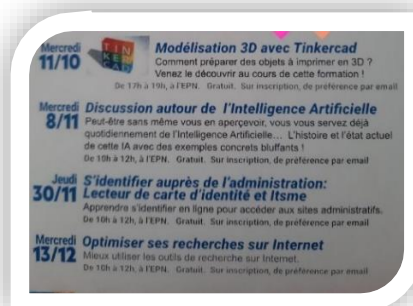
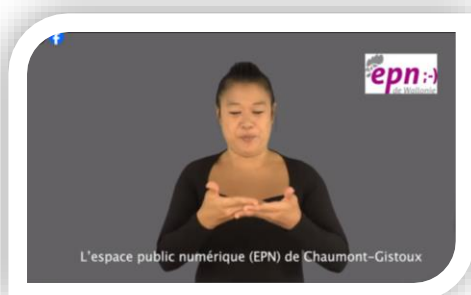
En tant qu'interlocuteur privilégié, *Sour'Dimension* joue un rôle d'interface, de clé d'accessibilité, assurant le suivi de la demande sans se substituer au service compétent ni à la personne elle-même.

Grâce à ce service créé au départ de Chaumont-Gistoux, 2 assistantes sociales bilingues (pour 1,5 ETP) accueillent les personnes malentendantes et sourdes. Elles assurent ainsi un suivi régulier ou sporadique et chaque sollicitation reçoit une réponse appropriée. A aucun moment, nous nous substituons à un service d'accompagnement. Nous avons géré **68 dossiers** durant l'année 2023. En plus du volet social, nous avons également toute une partie concernant la coordination de ce service à travers la province, les sensibilisations, les animations, les représentations, les formations, les réunions interservices...

Quelques moments à souligner durant la 2023-2024 :

Ateliers accessibles à tout public organisé au sein de l'E.P.N du Pôle social de

septembre à décembre 2023. Avec un interprète en langue des signes et la boucle à induction magnétique (BIM) afin d'avoir la qualité sonore utile à la diffusion des informations.



La Journée de la Diversité organisée au sein du Pôle social, en collaboration avec le CREE et le service A.T.L communal, le 12.04.2024 rassemblant tous les enfants de 4^e primaire des écoles de Chaumont-Gistoux : Sour'Dimension y tenait une animation de sensibilisation à la langue des signes tout au long de la journée.



La réunion annuelle des 27 + 1 partenaires s'est tenue à l'espace PEREZ, le 03.10.2024. On y a présenté la nouvelle équipe et le rapport annuel 2023 !



Notre rapport d'activité sera prochainement en ligne sur le site de la commune !
Bonne lecture ☺

Les logements inclusifs et supervisés pour personnes en situation de handicap léger à modéré, l'habitat Perron

Tout est né du désir fort d'un jeune homme de rester vivre dans sa Commune à Chaumont-Gistoux, même lorsque ses parents n'y vivraient plus un jour ... De la volonté de ce jeune homme, accompagné par notre handicontact, sont nées la détermination et la créativité du C.P.A.S et de la Commune de créer un projet de

logements adaptés à un public aux besoins spécifiques. Des adultes extraordinaires qui ne trouveraient pas leur place en institution mais qui ne pourraient néanmoins pas vivre seuls, sans un accompagnement léger.

Un contrat de gestion d'une durée de 50 ans a été conclu avec la Fondation Portray qui a assuré la construction et assume la gestion locative et l'entretien des logements. Le C.P.A.S veille à l'attribution des studios et à l'éventuel suivi social des locataires. C'est une assistante sociale qui encadre ce projet au C.P.A.S pour ses aspects sociaux.

Depuis septembre 2021, 6 nouveaux logements inclusifs solidaires sont occupés.



« Un habitat ordinaire dans un quartier ordinaire pour des habitants extraordinaires »



Les habitants de Chaumont-Gistoux et leurs proches sont donc prioritaires dans l'accès à ces logements qui sont proposés à un loyer modéré. La Commune a apporté son aide et son expertise techniques.

Au quotidien, c'est le service « Coup de pouce à l'avenir » qui offre à ces 6 habitants l'accompagnement collectif dont ils ont besoin, en lien avec les acteurs locaux tels que *le Lions Club*, la maison de jour, ...
Aujourd'hui, notre Commune est plus riche de 6 habitants qui nous feront grandir au contact de leur diversité.

Le Conseil consultatif de la personne handicapée



Nous avons (re)mis en place en 2019 **un Conseil consultatif communal de la personne handicapée** qui respecte le cadre réglementaire fixé par la Région wallonne quant à sa composition et son fonctionnement.

Celui-ci entretient des collaborations avec le Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA) quand les thématiques s'y prêtent (comme la lutte contre la fracture numérique et l'accessibilité pour tous en matière d'accès aux services bancaires). Toutes les thématiques qui relèvent de compétences communales ont été traitées via des rencontres spécifiques avec le/la Bourgmestre et chacun des échevins accompagnés des chefs de service concernés.

Tous les canaux utilisés par la Commune et le C.P.A.S ont été utilisés pour faire connaître le CCCPH : Amalgame, site internet, page FB, accueil des nouveaux habitants, courrier aux médecins généralistes, lien direct via la handi contact, ...

Parmi les autres sujets abordés, le CCCPH a souhaité se centrer sur **la question des aidants proches**, très présente dans notre commune.



Actuellement, le CCCPH est composé de **8 membres** aux profils différents (aidant proche, personne déficiente ou de personnes sensibilisées par leur vécu professionnel). La handi contact participe aux travaux et les organise aux côtés de la nouvelle présidente.

Le CCCPH était présent cette année lors des fêtes d'école de la commune pour une sensibilisation des enfants et parents au handicap au moyen de jeux adaptés.

Le CCCPH, toujours à la recherche d'informations sur le handicap, a invité l'ASBL « Le serment », un SRNA (service résidentiel de nuit pour adultes), ainsi que Sour'Dimension lors de ces réunions et réflexions.

Le CCCPH a aussi participé à l'appel à projet du budget participatif pour casser la fracture numérique. Le projet a été retenu et en collaboration avec l'ASBL « Passe muraille », un nouvel outil fictif appelé « sans souris » a été créé pour aider les



personnes en difficulté numérique à se familiariser aux divers sites Internet tel que banque, achat en ligne... Après la formation des animateurs de l'EPN et une période test, celui-ci sera accessible au public.



Soulignons aussi en 2024, l'organisation du team-building (200 participants) sur le thème du handicap. Le personnel communal, du CPAS, des crèches... a été convié. Des ateliers proposés par l'AVIQ sur le handicap visible et invisible étaient proposés aux participants et deux orateurs bien connus, Serge Van Brakel et José Schovanec, ayant eux même un handicap, ont fait part de leurs expériences et réflexions.

Le projet du CCPH « sentier nature » a été déposé en juillet à Cap 48. Ce sentier d'une boucle d'1km200 serait conçu pour offrir un circuit nature accessible aux personnes à mobilité réduite avec toutes les commodités adaptées.



Et si c'était vous...? Un autre regard sur le handicap
www.chaumont-gistoux.be

9. Les SERVICES pour créer du lien social et rompre la solitude

A. La maison de jour communautaire pour personnes âgées ou isolées

Dans un cadre convivial et en présence de deux professionnel(le) accompagnateur (trice), les participants partagent une journée de rencontre, la dégustation d'un repas chaud et différentes activités.

La maison de jour a ouvert ses portes en 2011 et accueille les participants le mercredi. **45 journées ont été organisées accueillant en moyenne 8 personnes par semaine.**

Avec les professionnels, la handi contact organise les aspects pratiques de ces journées et veille à l'application du projet et au bien-être des participants.



B. Le groupe de loisirs accessibles

A 10 reprises durant la période visée, une activité accessible sur tous les plans (accessible en termes de mobilité, en terme financiers,...) a été proposée à toute personne intéressée : **ces loisirs réunissent des publics variés dans un souci d'ouverture à la différence.**

Visite du musée Mudia à Redu, visite du musée Folon, de l'exposition ABBA, atelier musical avec Fabienne Shaw, visite des ateliers de l'artisan d'Art Pierre Van herck, musée du Carnaval de Binche, shopping et promenade à Louvain-la-Neuve, visite du domaine du château d'Hélécine, visites des roseraies du château Coloma, Visite du musée de l'eau et de la fontaine, balade dans le parc des bois des rêves...



C. La gymnastique douce pour les personnes âgées ou fragilisées et les cours de sport pour diabétiques

44 mercredis avec deux cours chaque fois (sauf 1 mercredi) (gym active, prévention des chutes incluant les personnes diabétiques, gym douce et remise en forme) ont été dispensés par l'ASBL Gymsana, partenaire du C.P.A.S en faveur d'une moyenne de **19 participants au cours de l'année**, certains étant présents et actifs chaque semaine.

Les cours ont lieu depuis octobre 2012 ; ceux spécialisés pour personnes diabétiques ont commencé en février 2015. Ils sont confiés à la bonne coordination de la référente handicontakt.

D. Les volontaires dont le taxi social

Cette année, environ 80 personnes ont bénéficié du travail des volontaires du C.P.A.S, dans plusieurs domaines. C'est une assistante sociale qui les coordonne et leur apporte un cadre juridique valorisant, via une convention de partenariat conclue avec notre Centre.

Le transport social

Pour le taxi social destiné aux loisirs et aux rendez-vous –notamment médicaux- des personnes ne disposant pas de véhicule et ne sachant pas prendre un transport en commun¹, **76 personnes** différentes ont bénéficié du service, plus de **10.419.20 km ont été parcourus** par nos **8 volontaires actifs**, ayant réalisé **au total 245 transports**. Pour véhiculer les citoyens, le volontaire utilise soit sa propre voiture, soit le taxi social du C.P.A.S, qui est un kangoo sponsorisé par les commerçants locaux.



Les volontaires de l'ILA Auton'home

Comme décrit *infra*, notre Centre a ouvert une structure collective accueillant 8 mineurs arrivés en Belgique sans être accompagnés de leur famille. Outre une équipe d'éducateurs et assistants sociaux les encadrant et accompagnant, quelques volontaires s'impliquent auprès des jeunes. En fonction des besoins, certains jeunes accueillis ont pu bénéficier du soutien de certains d'entre bénévoles, notamment pour les aider dans leur apprentissage de notre langue.

Les Dons

De nombreux dons des citoyens ont pu être distribués tout au long de l'année par le C.P.A.S. Avez-vous des **meubles et objets à donner ?**

¹ Soit pour des raisons de mobilité réduite, soit car les horaires de transport en commun ne sont pas compatibles avec l'heure de leurs déplacements.



Quand une personne vide un grenier, une maison, change de décoration, doit se lancer dans un grand nettoyage ou souhaite se détacher de meubles, vaisselle, d'électroménagers, de matériaux auxquels offrir une seconde vie, il ne faut pas hésiter à contacter **le C.P.A.S** (010/68.72.57) pour du **mobilier** ou des **électroménagers** en bon état. En fonction des besoins et des demandes auxquelles le C.P.A.S doit faire face, les dons pourront servir à équiper des logements d'urgence, de transit et d'insertion ou seront donnés aux personnes en difficulté sociale pour meubler leur logement.

E. L'espace public numérique, l'E.P.N

L'Espace Public Numérique est un espace équipé d'ordinateurs et d'une connexion Internet accessible à tous, ouvert à des heures variées, presque tous les jours de la semaine, afin de faciliter l'accès au plus de personnes possibles. Deux animateurs assurent une assistance pour les usagers dans les problèmes quotidiens liés à l'emploi des nouvelles technologies.

Les missions de l'E.P.N s'articulent autour de 4 fonctions principales :

1. Proposer un accès libre et gratuit à du matériel informatique et Internet.
2. Accompagner et orienter dans les démarches liées aux nouvelles technologies.
3. Participer au tissage du lien social.
4. Former aux nouvelles technologies.

1. Proposer un accès libre et gratuit à du matériel et Internet

Le matériel comprend des ordinateurs fixes et portables, un écran tactile, 2 tablettes (android + ipad), des webcams et des casques, 2 imprimantes, 1 imprimante 3D, des microcontrôleurs et des tablettes graphiques.

Le public est libre d'utiliser désormais le matériel de manière autonome.

2. Accompagner et orienter dans les démarches liées aux nouvelles technologies

C'est une des premières fonctions de l'EPN et les besoins de notre public sont bien réels dans une société de plus en plus numérique. Aide aux démarches administratives sur Internet, conseils avant l'acquisition de matériel informatique, aide à la configuration, à la mise en route et à l'utilisation d'un nouvel ordinateur, tablette ou smartphone.

3. Participer au tissage du lien social

Fonction essentielle à l'EPN, nous avons pu accueillir des citoyens qui, outre l'accompagnement numérique, apprécient échanger avec les animateurs ainsi que les autres usagers. Un moment de détente et de convivialité pour des personnes qui souffrent parfois de solitude. Il arrive que les usagers s'entraident également, ce qui renforce leur confiance en eux quant à leur rapport aux technologies.

4. Former aux nouvelles technologies

Cette année, les animateurs ont de nouveau dispensé une série de formations pour tous :

- « Modélisation 3D avec Tinkercad » (11/10/23, 15/05/24)
Formation par la pratique du logiciel Tinkercad permettant de créer des objets à imprimer en 3D.
- « Discussion autour de l'intelligence artificielle » (08/11/23)
Une présentation de l'histoire et de l'état actuel de l'intelligence artificielle (IA) via des exemples concrets.
- « S'identifier auprès de l'administration : itsMe » (30/11/23)
Apprendre à s'identifier en ligne pour accéder aux sites administratifs.
- « Optimiser ses recherches sur Internet » (13/12/23)
Mieux utiliser les outils de recherche sur Internet.
- « A la découverte de l'Arduino » (23/01/24, 30/01/24, 06/02/24).
Découverte et exploration par la pratique du monde des micro-contrôleurs permettant de contrôler toutes sortes de capteurs, lumières, moteurs...
- « L'informatique pour les nuls » (21/02/24)
Une formation pour découvrir les bases de l'informatique de l'utilisation d'un ordinateur et de l'internet.
- « Introduction à Krita » (20/03/24)
Introduction à ce logiciel de dessin et de retouche photo gratuit et open-source.
- « Découverte de Linux Mint » (10/04/24)
Linux Mint est un système d'exploitation gratuit et open-source, adapté pour le grand public ayant l'habitude d'employer Windows. Il permet aussi de donner une seconde vie à des machines plus anciennes.
- « S'initier à la programmation de manière amusante » (05/06/24)
Une initiation amusante et ludique à la programmation via la création d'un petit jeu vidéo.
- « A la découverte du Raspberry Pi » (26/06/24)
Le Raspberry Pi est un ordinateur complet, de la taille d'une carte bancaire et très abordable.
- « Découverte de l'imprimante 3D » (25/09/24)
Découverte de l'imprimante 3D et création d'un objet.

Des ateliers pour le public sourd ou malentendant...

Une nouveauté cette année : Grâce à un subside de la Région Wallonne, certaines de ces formations (de septembre à décembre 2023) ont été organisées dans le cadre d'un partenariat avec le service Sour'Dimension en les adaptant au public sourd ou malentendant.

Cela a donné lieu à des formations accompagnées par des interprètes en langue des signes.

C'était une expérience enrichissante et certaines des formations ont connu un très grand succès auprès de ce public spécifique.





Pour les adolescents : atelier de création de jeux vidéo, d'exploration numérique et des nouvelles technologies du mercredi après-midi à destination des adolescents de 11 à 15 ans. Dans ce cadre nous avons abordé les bases de la programmation avec Scratch en créant des jeux vidéo. Mais aussi : initiation à la modélisation et à l'impression 3D, initiation aux microcontrôleurs (Internet des objets), découverte de logiciels de dessin avec une tablette graphique, utilisation d'outils d'intelligence artificielle,...

Un groupe de 6 jeunes très enthousiastes a participé à ces ateliers et progressé tout au long de l'année.

Atelier de création numérique :

Septembre 2023 marque la reprise de ces ateliers se tenant un mardi soir par mois et accueillant les passionnés de l'utilisation créative des nouvelles technologies, par l'impression 3D et les microcontrôleurs. Découverte et partage d'idées et de projets. Dans le cadre de cet atelier nous avons continué à travailler sur le projet de nichoirs connectés (« eBirds »), découvert de nouveaux microcontrôleurs (ESP32) qui nous ont permis de faire de nombreux essais de domotique et mis en commun divers projets personnels (système de motorisation pour faire suivre le soleil par des panneaux solaires, porte automatisée pour poulailler, système de sonnette « intelligente » avec une caméra intégrée,...).

10. Les autres actions de « carrefour social » menées par notre C.P.A.S

Tout au long de l'année, le C.P.A.S et le pôle social ont poursuivi leur travail d'ouverture et de positionnement comme lieu de *carrefour social*.

C'est ainsi que le C.P.A.S a été fréquemment occupé :

- par des **réunions, conférences** ou **formations**, suivies par les équipes internes ou externes, dont les médecins généralistes de l'entité
- par « **les Rencontres de Gistoux** », ouvertes aux aînés
- par le « **Livre échange citoyen** » où les participants apportent un livre comme « droit d'entrée » et repartent avec un autre livre choisi
- par des **animations diverses** pour **les citoyens de Chaumont-Gistoux : l'atelier « Tricot et crochet », le « Repair café », des ateliers de loisirs en famille...**
- par **la MirBW et le C.R.I.B.W, partenaire** se chargeant du parcours d'intégration des ressortissants étrangers

- par **la journée de la diversité**, organisée depuis 2022 au sein du pôle social à destination des élèves de 4e primaire des 5 écoles communales
- **pour la réalisation de boîtes à cadeaux :** Boîtes pour égayer les fêtes de fin d'année des enfants en difficulté : le C.P.AS coordonne la campagne recueillant celles fabriquées au CPAS ou partout à Chaumont-Gistoux, dans les écoles notamment.



- par **l'ASBL le Resto du cœur de Wavre** avec l'apport de ses colis alimentaires venant compléter **l'épicerie sociale** existante.



L'aide alimentaire permet de soulager les budgets des ménages tout en leur offrant la possibilité de varier leur alimentation et d'améliorer leur quotidien. L'épicerie sociale du CPAS est accessible tous les jours ouvrables. Elle propose une grande variété d'aliments mais également des produits d'hygiène et produits ménagers. Ces produits proviennent principalement des invendus des magasins de la région et du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). Le CPAS finance également toute une gamme de produits pour couvrir l'ensemble des besoins. D'octobre 2023 à septembre 2024, plus de **120 personnes** ont pu bénéficier de l'ouverture l'épicerie.

En 2021, le CPAS s'est associé au Resto du Cœur de Wavre pour donner la possibilité aux bénéficiaires de recevoir des colis de produits frais, composés de légumes, de fruits, de viande ou de poisson.

Une fois par semaine, un membre du personnel du CPAS se rend à Wavre pour récupérer les colis. Ils sont ensuite distribués à l'épicerie sociale pour les bénéficiaires de Chaumont-Gistoux. **42 personnes** ont pu bénéficier de ce service pendant la période visée par ce rapport.



Le Plan de cohésion sociale (P.C.S)

Le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux a déposé son **3^e projet** et a obtenu un subside de la Région wallonne pour la période **2020-2025**.

La cohésion sociale est l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap.

Le plan développé répond cumulativement aux objectifs suivants :

- d'un point de vue individuel : réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux,
- d'un point de vue collectif : contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Objectif stratégique du plan 2020-2025

Permettre aux personnes de rompre l'isolement social et d'avoir accès à l'information grâce à leur participation active à des projets porteurs de sens, en toute convivialité.

Les actions

Action	Droit visé
Atelier en estime de soi / confiance en soi	L'insertion sociale
Etude de projet sur les logements alternatifs	Le droit au logement décent
Guidance/suivi thérapeutique pour publics spécifiques	La santé
Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur	L'épanouissement familial
Activités de rencontres pour personnes isolées	L'épanouissement social
Espace-temps parentalité	L'épanouissement familial
Sensibilisation des personnes à risques de violences intrafamiliales	L'épanouissement familial
Echanges citoyens/recueil de paroles	La participation citoyenne et démocratique
Repair café	La participation citoyenne et démocratique
Sensibilisation à la mobilité	La mobilité
Jours théoriques de permis de conduire	La mobilité

La chef de projet suit, coordonne et encadre l'ensemble des 11 actions sur lesquelles le C.P.A.S travaille.



En conclusion – Les coordonnées du C.P.A.S et pôle social

Toute écoute, demande d'aide, de revenu d'intégration, d'accompagnement ou de renseignements peut être introduite chaque jour au C.P.A.S, situé rue Zaine, 9.

La permanence du service social est accessible sans rendez-vous chaque matin jusqu'à 11 h 30, du lundi au vendredi.

Des rendez-vous et des renseignements peuvent également être obtenus par téléphone au numéro suivant du service social : 010/68.72.50.

N'hésitez pas...